

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	50

CONVOCACTION

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

OBJET

Vote des taux
intercommunaux 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

Représenté : Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que conformément aux orientations présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité sur lesquels la collectivité est tenue de délibérer.

Communauté de Communes des Pays de L'Aigle - Taux en %	2024	2025	Evolution en %
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	17,17%	17,17%	0,00%
Taxe sur le foncier bâti	8,74%	8,74%	0,00%
Taxe sur le foncier non bâti	18,43%	18,43%	0,00%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	20,66%	20,66%	0,00%

Il est précisé que ces taux sont inchangés depuis 2017, date de leur harmonisation suite à la fusion avec l'ex CDC du Canton de la Ferté Fresnel

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les taux d'imposition 2025 présentés dans le tableau ci-dessus

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 3 AVR. 2025
Publié en ligne le - 3 AVR. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

